



VINCI
Monsieur Xavier HUILLARD
Président-directeur général
1 cours Ferdinand de Lesseps
92851 Rueil-Malmaison Cedex

Lunel,
le 5 novembre 2013

Monsieur,

Nous souhaitons par ce courrier réagir à votre interview parue dans le journal « La Croix » du 24 octobre 2013. Vous ne serez pas surpris par l'attention toute particulière que nous avons portée à la lecture de cette dernière.

Nous avons été interpellés par votre éloquence sur le dialogue social. Non pas que nous remettons en cause votre point de vue, puisque nous sommes depuis toujours convaincus des vertus du dialogue social face aux problématiques sociales et économiques rencontrées dans les entreprises. C'est ainsi que Autoroutes du Sud de la France s'est construite socialement tout au long de ces dernières décennies.

Mais un dialogue social repose sur des principes qui sont, pour la CFDT, incontournables. Il doit être respectueux des points de vue de chacun, et nous sommes convaincus que vous partagez cette évidence. Mais, indépendamment des différences d'approche il doit être aussi, et surtout, loyal.

De récents évènements survenus aux ASF – et d'autres au cours de ces 3 dernières années – nous conduisent à affirmer que ce n'est pas le cas. À cet égard, nous souhaitons évoquer un exemple emblématique.

Voici quelques mois, le Comité central d'entreprise a été consulté sur un dossier majeur qui concerne un salarié sur deux : l'évolution de la filière péage. En effet, il s'agissait de répondre à l'évolution des contenus de poste à un moment où les salariés sont très perplexes sur leur avenir. Après des débats passionnés, les élus CFDT ont su prendre leurs responsabilités en donnant un avis favorable à ces évolutions. Dans la foulée, les comités d'établissement et les CHSCT ont à leur tour été consultés sur la mise en œuvre pratique de cette évolution.

Quelques jours après la fin de ce processus, la direction a pris deux décisions, unilatéralement et sans concertation, qui créent des tensions importantes chez les salariés concernés :

- remise en cause de la possibilité de prendre jusqu'à 3 semaines de congés en été,
- suppression des 18 minutes de forfait de « prise en fin de service » pour bon nombre de postes au péage.

Nous ne pouvons imaginer une minute que ces décisions aient été improvisées récemment. Bien au contraire, elles étaient envisagées depuis plusieurs mois, mais n'ont été dévoilées qu'après l'émission des différents avis sur l'évolution

de cette filière. Ainsi, en cachant intentionnellement des aspects importants sur ce dossier, la direction d'ASF a manqué de loyauté et de considération envers les organisations syndicales qui comme la nôtre, s'engagent dans le dialogue et la recherche de solutions à même de répondre aux attentes de toutes les parties. A contrario, les plus réfractaires ont été confortés.

Nous pourrions prendre d'autres exemples, mais cela nous semble inutile, car ceux développés ci-dessus sont suffisamment significatifs.

Nous n'affirmerons pas que les propos que vous avez tenus dans le journal mentionné ci-dessus ne soient qu'un exercice de communication. Mais vous comprendrez que, dans ces conditions, nous soyons devenus pour le moins circonspects entre votre conception du dialogue social et celui pratiqué par la direction d'ASF. En s'éloignant d'un dialogue social serein, constructif et loyal, la direction d'ASF sacrifie sciemment la confiance des organisations syndicales et de ses salariés. Elle fait ainsi le choix de favoriser la radicalisation et de mettre à mal la cohésion sociale dans l'entreprise, mais après tout peut-être est-ce là son objectif ?

Veuillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Pour la CFDT ASF

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. PINOS', written over a horizontal line.

Floréal PINOS

Délégué syndical central